

ARRONDISSEMENT  
de Charolles

CANTON  
de La Guiche

OBJET

Le Maire de la commune de Jonuy  
à M<sup>te</sup> le Préfet de Saône-et-Loire,

Monsieur le Préfet,

La municipalité de Jonuy a  
fourni le projet d'approprier des  
halles, complètement inutiles, en  
maison d'ivob des garçons et mairie.  
Les plans et devis du projet, approuvés  
par le Conseil des Bâtimens civils  
et la Commission départementale, ont  
été transmis au Ministère à la date  
du 6 août dernier.

Nos adversaires politiques, et ils  
sont nombreux, adversaires de notre  
projet, parce qu'il est nôtre, se  
réjoignent de la lenteur qu'il  
éprouve

épreuve dans son étude. Déjà, à l'approche des élections municipales, ils font entendre que l'administration supérieure est opposée à nos desseins, qu'elle trouverait inacceptables; et leur mensonge ne peut manquer d'exercer quelque influence mauvaise sur le vote futur, qui, nous l'affirmons, se fera sur cette question.

Nous croyons qu'il serait bon que notre projet nous fût retourné approuvé avant le 1<sup>er</sup> 8<sup>bre</sup> prochain; par là, la ruse employée se retournerait contre ses auteurs.

Nous vous prions d'user de votre légitime influence pour faire que notre projet soit étudié, approuvé et retourné à cette date. Vous rendriez un service réel à la cause que nous servons, et vous augmenterez, si faire se peut, la sincère affection et la profonde reconnaissance de votre tout dévoué,

Wain Jones.

Moreau